

V

Loi

CONSIDÉRATION
des
de Sorel,
de Sorel,
et les loi
Consid
une nouv
en une c
A ces c
tement d

1 La loi
pour incor
toutes les

2. La pr
de la cité c
Elle dev

3. A mo
résultant d
termes sui
leur attribu
1^o Le mo
de la cité d
2^o L'expr
de la cité d
3^o L'expr
corporation
poration de